

Réf: Dossier N° 138442

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRE CONSTRUCTION SERVICES SARL » en abrégé « ISC SARL »

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI REMBLAIS  
CARREFOUR COLOMBE, Lot 1175, Ilot 86

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/08/2022 , et enregistrés au CEPICI le 26/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE CONSTRUCTION SERVICES SARL » en abrégé « ISC SARL »

Objet : Bâtiment ; BTP ; VRD ; Prestations diverses ; Toutes opérations financières , commerciales , industrielles , mobilières et immobilière pouvant se rattacher directement ou indirectement a l'un des objets ci-dessus spécifiés ou a tous autres , similaires ou connexes , de faciliter le développement ou l'extension de la société

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI REMBLAIS  
CARREFOUR COLOMBE, Lot 1175, Ilot 86

Dirigeant(s) : M SILUE LACINA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04953 du 06/09/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°40235/GTCA/RC/2022 du 06/09/2022

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

